

Ce sont là des questions qui préoccupent le présent gouvernement depuis qu'il a été élu, en 1984. En novembre de cette année-là, nous avons instauré le Programme de renouveau économique sur lequel nous nous appuyons pour dresser le plan de travail global visant à mettre un terme à la léthargie économique du début des années 80 et à remettre le pays sur la voie de la progression pour les années 90 et au-delà. Il nous faut mener la tâche à bien, décider de quelles mesures adopter pour garantir notre prospérité sur un marché mondial livré à une concurrence de plus en plus acharnée. Toutefois, le gouvernement fédéral à lui seul ne peut garantir la prospérité. Il y va de l'avenir de tous les Canadiens, qui demandent, à juste titre, que des gestes soient posés, et qui veulent aussi être consultés sur les moyens à prendre.

Le Comité directeur de la prospérité, coprésidé par M. David McCamus et M^{me} Marie-Josée Drouin, a été mis sur pied précisément à cette fin. Il se compose de 20 personnalités canadiennes qui, de par leur origine, illustrent la diversité du pays. Le Comité, qui fonctionne de pleine autonomie, a mené de vastes consultations depuis le mois d'octobre 1991. Les rencontres organisées ont attiré plus de 10 000 Canadiens de toutes les régions du pays et de toutes les conditions sociales. Le Comité travaille présentement à la rédaction d'un plan d'action national.

L'Initiative de la prospérité porte essentiellement sur les cinq grands thèmes suivants :

- l'acquisition du savoir;
- les sciences et la technologie;
- le financement de l'innovation;
- l'établissement d'un marché intérieur concurrentiel;
- l'optimisation des possibilités du marché mondial.

Tous ces thèmes ont été abordés dans le cadre des consultations tenues avec des particuliers, des gens d'affaires, des représentants syndicaux et des universitaires.

Des consultations populaires et régionales se sont déroulées dans plus de 180 collectivités partout au Canada. À cela s'ajoutent des discussions avec des groupes sectoriels, la création de groupes de travail, la tenue de tables rondes et d'autres consultations nationales. Le plan d'action que le Comité directeur présentera cet automne s'appuyera sur les consultations qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois. Dans quelques minutes, je vous donnerai une idée de quelques-unes des suggestions sur lesquelles se penche le Comité directeur. J'insiste, il ne s'agit que de suggestions qui ne feront pas nécessairement partie du plan d'action final.